

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**  
REUNION DU 29/08/2023  
DECISION N° 20230829\_B\_075

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,  
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,  
Yves BOMPUIS,

Étaient excusées représentées : Nathalie JOLIVET : Pouvoir  
à Claude VIAL, Christine BONNEFOY : Pouvoir à Frédéric  
GIRODET

Étaient excusés : Patrick Bruno MARCON, Martine GINET

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10  
alinéas 3 et 4,

**VU** la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du  
11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire  
au Bureau et au Président,

**Commission : Développement Economique :**  
**Objet : ZA du Viaduc à Pont Salomon : Convention d'occupation de terrain nu à  
passer avec M. TEYSSIER – RUBIO**

**Le Bureau,**

**N° 20230829\_B\_075**

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément  
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

- Approuve la convention d'occupation de terrain nu à passer avec Monsieur  
TEYSSIER-RUBIO à la ZA du Viaduc pour une utilisation dans le cadre de  
jardinage, aux conditions suivantes :
  - Parcelle AH 0023
  - Loyer : 50 € TTC par an
  - Durée : du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 30 septembre 2024 inclus
- Et autorise Monsieur le Président à signer ledit avenant

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 29 août 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET



**AR Prefecture**

043-244301131-20230829-20230829\_B\_075-AU  
Reçu le 17/10/2023